



AGENCE FRANÇAISE
DE SÉCURITÉ SANITAIRE
DES ALIMENTS

Afssa – dossier n° 2009–0649 BANVEL XTRA MAIS
dossier lié n° 2007-4222

Maisons-Alfort, le 23 juin 2009

LA DIRECTRICE GENERALE

AVIS

**de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments
relatif à la demande d'autorisation de mise sur le marché
de la préparation phytopharmaceutique
BANVEL XTRA MAIS, identique à CASPER**

L'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (Afssa) a accusé réception le 18 décembre 2008 d'un dossier, déposé par SYNGENTA AGRO S.A.S., relatif à une demande d'autorisation de mise sur le marché de la préparation BANVEL XTRA MAIS.

Considérant que cette préparation est déclarée identique au produit de référence CASPER ;

Considérant l'avis de l'Afssa n°2007-4222 du 17 avril 2009 relatif à la demande d'AMM de la préparation CASPER et considérant que la composition intégrale déclarée pour BANVEL XTRA MAIS est bien strictement identique à celle déclarée pour CASPER;

L'Afssa émet un avis favorable à la demande d'autorisation de mise sur le marché de la préparation BANVEL XTRA MAIS, présentée par SYNGENTA AGRO S.A.S., mise sur le marché qui doit se faire dans des conditions, notamment d'étiquetage et d'emploi, strictement identiques à celles prévues pour le produit CASPER.

Pascale BRIAND